



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### GRUPE DE TRAVAIL « REFLEXION POUR UN BATIMENT RESPONSABLE 2020-2050 »

#### PUBLICATION DU RAPPORT « EMBARQUEMENT IMMEDIAT POUR UN BATI SOBRE, ROBUSTE ET DESIRABLE »

*Christian Cléret (Directeur Général de Poste Immo) et Bernard Boyer (Président de SUN BBF) ont rendu leur rapport à Philippe Pelletier. Le rapport a aussi été présenté dans le cadre du débat national sur la transition énergétique. Plusieurs préconisations sont formulées.*

Paris, le 8 juillet 2013

A la fin de l'année 2011, Philippe Pelletier, président du Plan Bâtiment Durable, a confié à Christian Cléret (Directeur Général de Poste Immo) et Bernard Boyer (Président de SUN BBF) le soin de piloter un groupe de travail dédié à la réflexion sur le bâtiment responsable à l'horizon 2020-2050.

Un premier rapport a été publié à l'automne 2012, après une concertation avec plus de 200 professionnels au cours d'un colloque. Le second rapport a bénéficié de contributions de nombreuses personnalités qualifiées de la filière du bâtiment, de l'immobilier et de l'énergie.

La réflexion de ce groupe de travail est articulée autour de trois regards croisés : l'homme, le territoire et le temps. Pour pouvoir avoir des bâtiments « responsables », il faut en effet que l'utilisateur et le citoyen soient remis au cœur de la réflexion, que le bâtiment soit pensé en synergie avec son environnement et qu'il soit considéré avec résilience et adaptabilité dans son cycle de vie.

En tenant compte de ces réflexions, le rapport du groupe de travail a présenté plusieurs pistes de réflexion.

#### **1. Penser décentralisé**

Les territoires doivent être considérés comme une richesse en termes d'idées et de capacité à bien construire. Ils doivent être organisés en réseaux pour pouvoir mieux réguler et optimiser la production et la consommation énergétique.

#### **2. Penser territoire et global**

Chaque bâtiment doit être pensé comme un élément intelligent du territoire, pouvant jouer de la mutualisation et de l'optimisation énergétique à l'échelle des quartiers. La durée de vie du bâtiment et l'énergie grise doivent être prises en compte dans les choix de fabrication de la ville..

#### **3. Penser contenu et usages**

Le bâtiment est « responsable » car l'utilisateur qui l'habite l'est. Il convient de passer d'une logique de performance du « contenant » à celle du bâtiment avec ses usages. Il est proposé d'imposer pour chaque bâtiment une obligation de « réalité d'usage » sur un temps long, une qualité démontrable de conception et de réalisation en matière de sobriété, de santé et de confort pour l'occupant, et aussi une capacité d'adaptation et de mutabilité d'usages.

#### **4. Penser opportunité et innovation industrielle**

Dans un contexte de contrainte économique forte, le bâtiment responsable de demain ne doit pas être pensé comme une contrainte de coût, mais comme une opportunité de création de valeur et de richesse. Il est important d'encourager l'innovation, l'expérimentation, de favoriser l'apparition de nouveaux métiers et opérateurs en matière de gestion énergétique.

### **5. Former des acteurs responsables et solidaires**

Un grand intérêt doit être porté aux usagers des bâtiments. Il est important de les sensibiliser afin de les aider à adopter un comportement écologique et responsable.

### **6. Mettre en mouvement les acteurs dès maintenant**

Afin de mobiliser dès maintenant les acteurs du bâtiment et de l'immobilier, le groupe de travail recommande d'engager dès 2014 des expérimentations multi-acteurs, à grande échelle, en vue de créer en 2018 un nouveau label commun pour tous les bâtiments responsables, en construction neuve comme en rénovation.. Pour cela, le label devra prendre en compte les indicateurs de performances spécifiques portant sur l'ensemble du cycle de vie des bâtiments, les effets induits sur les ressources et sur les rejets à l'échelle de la planète (énergie, dont l'énergie grise, émissions de Co2), ou à celle de la région (consommation d'eau, production de déchets) ainsi que la qualité des ambiances intérieures (confort d'été, acoustique, qualité de l'air). A l'horizon 2020, la mise en place d'une réglementation ambitieuse supposera que l'ensemble des normes s'appliquant au bâtiment soient revisitées.

Dès l'automne 2013, le groupe de travail « Réflexion pour un bâtiment responsable 2020 » continuera ses travaux dans un cadre défini avec le Plan Bâtiment Durable en cohérence avec les orientations du débat national sur la transition énergétique.

---

#### **Contact**

Anne-Lise Deloron

01 40 81 33 05 – 06 59 46 99 00

anne-lise.deloron@developpement-durable.gouv.fr

[www.plan-batiment.legrenelle-environnement.fr](http://www.plan-batiment.legrenelle-environnement.fr)